

Territoires, efficacité et simplicité**P4****Mission d'information et d'évaluation sur le logement**

Le Conseil Régional,

VU l'article L. 4132-21-1 du Code général des collectivités territoriales,**VU** l'article 8-3 du règlement intérieur du Conseil régional,**CONSIDÉRANT** la demande de création d'une mission d'information et d'évaluation déposée par les groupes Le printemps des Pays de la Loire et L'Ecologie Ensemble, par courrier en date du 2 février 2026, conformément à l'article 8-3 du règlement intérieur du conseil régional,**CONSIDERANT** le rapport de sa Présidente,**CONSIDERANT** la tenue de la commission Finances, Ressources Humaines, Fonds européens, Commande publique

Après en avoir délibéré, décide,

DE CRÉER UNE
mission d'information et d'évaluation sur le logement.

La Présidente du Conseil régional

Christelle MORANÇAIS

REJETÉContre : Groupe Aimer et Agir pour les Pays de la Loire, Groupe Printemps des Pays de la Loire, Groupe Union Centriste, Groupe Démocrates et progressistes, Jean-Patrick FILLET, Raymond de MALHERBE, Hervé JUVIN
Abstention : Gauthier BOUCHET, Gabriel de CHABOT

